



## Charte Rando Glières 2025

Le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, organisateur de Rando Glières, et ses partenaires, mettent tout en œuvre pour assurer la sécurité et le bon déroulement de la manifestation.

**L'enseignant doit être obligatoirement présent lors de la randonnée et durant toute la journée. Il est responsable de sa classe et en assure la discipline.**

Toute classe qui participe à Rando Glières s'engage :

- **Avant la manifestation**

- à préparer sa participation à la journée :

- **être représentée à la réunion d'information,**
- aborder en classe la deuxième guerre mondiale, la Résistance et éventuellement l'histoire des Glières,
- aborder en classe la protection de l'environnement, le pastoralisme
- aborder en classe la thématique de l'édition 2025 : « Sortir de la guerre et construire un monde nouveau »
- apprendre et répéter les chants,
- réaliser les productions artistiques demandées,
- **reconnaître le sentier emprunté,**
- **être présente à la manifestation y compris en cas de report.**

En cas d'annulation abusive, le coût du transport et de l'accompagnateur sera supporté par l'école (850 € en 2024).

- **Le jour de la manifestation**

- **à participer à l'ensemble de la journée y compris son animation même s'il y a de l'attente,** à respecter les horaires fixés pour le départ, l'arrivée et l'animation,
- **à avoir un comportement citoyen** tout au long de la journée : respect des autres, respect du site historique, respect de l'environnement,
- **à prévoir un équipement adapté à la randonnée en montagne** (chaussures de marche, veste de pluie, crème solaire, affaires chaudes...)
- **à respecter le cas échéant, le protocole sanitaire** mis en place par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie, qui sera préalablement transmis aux enseignants et/ou à l'école.

***Si les conditions d'encadrement ou d'équipement ne sont pas réunies au départ de la randonnée, l'organisation se réserve le droit de refuser la participation de la classe.***